



La conchyliculture regroupe les différentes cultures des coquillages : huître creuse, moule, et dans une moindre mesure, huître plate, palourde et coque. Activité traditionnelle, elle s'exerce essentiellement sur des parcelles concédées par l'État sur le domaine public maritime.

La France est le premier producteur d'huîtres en Europe et le troisième de moules après l'Espagne et l'Italie. La production conchylicole a connu une baisse significative entre 2005, où elle approchait les 190 000 tonnes, et 2013 du fait du repli marqué de la production d'huîtres creuses touchée par des surmortalités de naissain de 2008 à 2014.

La conchyliculture comprend :

- **L'ostréiculture** : principale production conchylicole française, la production d'huîtres représente, en 2013, 50 % des quantités et 72 % du chiffre d'affaires de la filière conchylicole. La production ostréicole française constitue de loin la première production communautaire (85 % des volumes en 2012). Au niveau mondial, la France occupe, en 2012, le 5e rang en volume, loin derrière la Chine qui concentre 83 % de la production, et le second rang en valeur.
- **La mytiliculture** : la production de moules n'a pas connu de repli comme celle des huîtres de 2008 à 2013, mais est affectée depuis 2014 par des mortalités exceptionnelles touchant plusieurs zones importantes de production. En 2013, les quantités produites en France vendues à la consommation s'élèvent à 74 000 tonnes pour une valeur de 132 millions d'euros. La consommation de moules en France est bien supérieure à la production nationale ; les importations (52 000 tonnes en 2013) dépassent largement les exportations (3 500 tonnes) et permettent de répondre à cette demande. La production mytilicole française occupe le troisième rang en Europe en volume, derrière l'Espagne et l'Italie, mais le premier rang en valeur. La France se caractérise en effet par une meilleure valorisation de ses moules, en particulier celles de bouchot.
- **Les autres coquillages** : l'élevage de coques et de palourdes en particulier participe à la diversité de la production française, pour un volume, en 2013, de 2 868 tonnes.

La production conchylicole est réalisée en 2013 par 2 800 entreprises dont les 2/3 sont des entreprises individuelles. 1 895 entreprises produisent des huîtres et 867 des moules pour la vente à la consommation. Une soixantaine d'entreprises, incluant des écloséries, sont spécialisées en production de naissain, juvéniles, ou «demi-élevage». Au total, le secteur emploie près de 16 300 personnes (représentant 7 780 équivalents temps plein) dont près de la moitié sont de la main d'œuvre familiale. Le secteur conchylicole fait par ailleurs appel à un volet important de main d'œuvre occasionnelle.

Données provenant du site : <http://agriculture.gouv.fr/la-conchyliculture-production-et-elevages>